

PROGRESS REPORT

**Programme des Nations Unies pour le Développement
Algérie**

**Projet : Appui à la réinsertion sociale des détenus, phase 2.
Période du 15 juin 2023 au 15 juin 2024.**

Reporting Period	15/06/2023 au 15/06/2024
Donor	Confédération suisse
Country	Algérie
Project Title	La réinsertion sociale des détenus, phase 2.
Project ID	ID 01000871
Outputs	00142668
Strategic Plan Outcomes	CPD : L'accès à la justice, conformément à l'état de droit, est renforcé.
Implementing Partner(s)	Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion. Programme de Nations Unies pour le Développement
Project Start Date	15/06/2023
Project End Date	15/06/2027
Total Donor resources required	1.350.192,00 USD
Revenue Donor received	311.881,20 USD
UNDP Contact Person	Meriem ALAOUI Chargée du programme Justice et Etat de droit. UNDP Algérie Email: Meriem.alaoui@undp.org Tel: +213 661 946 573

Table des matières

I. RÉSUMÉ.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II. HISTORIQUE	5
III. SUIVI DES PROOGRES	6
IV. RISQUES ET PROBLEMES RENCONTRES PAR LE PROJETS.....	11
A. Risques du projet actualisés et actions entreprises	11
B. Problèmes du projet actualisés et actions entreprises	11
V. LEÇONS APPRISES	12
VI. CONCLUSION.....	12
VII. SITUATION FINANCIERE.....	12
VIII. ANNEXES.....	13

I. Résumé

La collaboration dédiée à la réinsertion sociale des détenus entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR) du ministère de la Justice d'Algérie date de près de 20 ans. Elle a démarré avec le projet « Appui à la modernisation du secteur pénitentiaire 2003-2007 ». Ce projet a eu comme principal résultat la mise en place d'unités pilotes d'évaluation et d'orientation chargées de procéder à une évaluation diagnostique objective des besoins des détenus à l'aide d'échelles standardisées et d'orienter ainsi leur prise en charge en fonction des besoins. Le projet qui a suivi, « Appui à la réinsertion sociale des détenus 2014-2022 » a contribué à systématiser et à étendre l'approche pilotée pendant la première phase en augmentant le nombre de services d'orientation et d'évaluation de 4 à 78 et en les dotant de programmes de traitement individuel et de tests psychologiques de haute performance. A l'occasion de ce projet, le PNUD aura soutenu la DGAPR dans le développement de ses 32 nouveaux services extérieurs chargés de la réinsertion post carcérale. Cet appui a notamment servi à structurer une collaboration plus rapprochée et mieux organisée avec les associations de la société civile, et ce au travers d'un système de réseautage informatisé regroupant à l'heure actuelle 240 associations partenaires de la DGAPR.

Grâce à cet historique de collaboration, et plus généralement à l'expérience accumulée par le PNUD au niveau global en matière de gouvernance, le PNUD s'est idéalement placé pour accompagner la DGAPR dans une nouvelle phase du projet qui intervient dans la continuité de la phase précédente et qui vient répondre aux besoins stratégiques de la DGAPR.

Cette stratégie essentiellement incrémentale basée sur l'expérimentation des outils dans un premier temps, leur optimisation dans un second temps et enfin leur généralisation lorsqu'il est confirmé qu'ils favorisent la réinsertion des groupes ciblés, garantit une inscription logique et précise des objectifs.

C'est donc en application de cette stratégie que le projet se focalise sur la poursuite des efforts dédiés à fournir l'ensemble des outils nécessaires à la réinsertion. D'abord en intégrant le plan de libération dans la charge de l'ensemble des services internes et externes de l'administration pénitentiaire. Aussi en consacrant un intérêt particulier aux catégories les plus vulnérables de détenus dont les femmes, et enfin, en renforçant l'écosystème impliqué dans la réinsertion, notamment les autorités et les organisations de la société civile, afin de les responsabiliser dans la mission commune de lutte contre la récidive et le maintien de la paix et la sécurité.

A cet égard, le projet « Appui à la réinsertion sociale des prisonniers, phase 2 » cible 4 produits qui sont :

Produit 1. La planification et la gestion de la réinsertion des détenu.e.s est renforcée par la coopération active des Services d'Evaluation et d'Orientation avec les Services Extérieurs;

Produit 2. Les conditions nécessaires à la prise en charge axée sur la réinsertion sociale des détenu.e.s radicalisé.e.s sont mises en place;

Produit 3. La prise en charge de la femme détenue tient compte de ses besoins de réinsertion spécifiques ;

Produit 4. L'écosystème de la réinsertion sociale pour une meilleure prise en charge post-carcérale est renforcé.

Le projet a bénéficié d'un soutien financier de 1.350.192,00 USD de la Confédération Suisse en date du 14 avril 2023. Il s'agit de la deuxième collaboration entre le PNUD et la Suisse dédiée à la réinsertion sociale des détenus, puisqu'au cours de la première phase, une contribution suisse relative au soutien contre les effets du Covid-19 dans les prisons avait eu lieu de juillet à novembre 2020. Pour la présente phase, ce partenaire soutient partiellement le produit 1 dédié à la structuration de la coopération entre les services d'évaluation et d'orientation et les services extérieurs, le produit 3 axé sur Le renforcement de la prise en charge de la femme détenue en tenant compte de ses besoins de réinsertion spécifiques, et enfin une activité du produit 4 relative au renforcement de capacités des organisations de la société civile dans le domaine de la thérapie multifamiliales.

Compte tenu des produits/composantes divers du projet mentionné ci-dessus, la mobilisation des ressources financières s'est faite par étapes et a nécessité plus de temps que prévu. Il y'a tout d'abord eu la signature de l'agrément avec le ministère des Affaires étrangères des Pays Bas le 1^{er} octobre 2022 pour le financement de l'axe déradicalisation (le produit 2). Il y'a eu ensuite les négociations avec la Confédération Suisse qui avait manifesté de l'intérêt pour le projet dès le mois de septembre 2022, mais qui n'a formalisé son engagement financier que le 14 avril 2023 à hauteur de 1.350.192,00 USD pour les autres axes du projet. Enfin, il a fallu que le PNUD négocie avec le gouvernement algérien le lancement du projet malgré la mobilisation partielle de son budget atteignant les 65,71%. En raison de ces circonstances, la date de démarrage du projet a été retardée au 14 juin 2023.

Néanmoins, malgré le retard dans le démarrage, le projet a pu en sa première année d'exécution assurer un taux de décaissement de 28,57% du montant total mobilisé à ce jour à savoir 1.750.032,5 USD.

L'enveloppe suisse allouée pour la première année et d'un montant de 311.881,20 USD a été déboursée à hauteur de 76%. Cela dans l'organisation d'un atelier de diagnostic des besoins des services d'évaluation et d'orientation, dans l'acquisition des équipements de réinsertion au profit de 5 établissements hébergeant des quartiers de femmes détenues et dans les frais liés à l'unité de gestion du projet.

II. Historique

La collaboration entre le PNUD et la Confédération suisse est solide et basée sur la confiance. Elle s'est matérialisée au sein du bureau Algérie par des soutiens à divers projets essentiellement dans la gouvernance.

Ce nouveau partenariat dédié à l'appui à la réinsertion sociale des détenus se justifie par la problématique relative à l'absence de coordination entre la prestation des "services d'évaluation et d'orientation" qui interviennent au début de la période d'incarcération du détenu et les services « extérieurs » qui commencent leur intervention à peine six (6) mois avant la fin de la remise en liberté. Ces deux services distincts dépendants de la DGAPR sont composés d'unités différentes. Les services d'évaluation et d'orientation visent à assurer l'évaluation des besoins et, par conséquent, la prestation des programmes de thérapie à chaque détenu pendant les 24 premiers mois d'incarcération. Les services extérieurs quant à eux, visent à établir un plan de « libération » efficace qui prend en considération la réinsertion sociale du/de la détenu.e. À l'heure actuelle, ces deux unités ne travaillent pas en coordination entre elles faute d'un processus spécifique et d'outils adéquats pour le faire. Ceci a un impact négatif sur l'efficacité de ces services clés. Aussi et afin d'améliorer les chances de réinsertion des détenus, il est impératif que ces deux services assurent conjointement et durant tout le parcours carcéral un suivi individuel du/de la détenu.e basé sur une technique de travail unifiée et structurée privilégiant systématiquement la communication.

Par ailleurs et bien que minoritaires au sein de la population carcérale (1,7%), la prise en charge des femmes détenues continue à demeurer une priorité pour la DGAPR. Ce focus s'explique par la grande vulnérabilité de cette catégorie, ses risques importants de récidive, et par les priorités émises par la Constitution de 2020, qui veille à garantir le principe de parité et de protection de la femme contre la violence sous toutes ses formes.

La vulnérabilité aiguë des femmes détenues est principalement due à l'importance du rôle social et conventionnel qu'elles doivent assurer. Premièrement, la séparation familiale (tant sur le plan géographique qu'affectif) aggrave le traumatisme auquel sont confrontées les femmes incarcérées. La séparation entre la mère détenue et son bébé est vécue comme une expérience intensément déchirante, intensifiant le traumatisme de l'emprisonnement. Deuxièmement, et cela s'observe au niveau mondial, la société est particulièrement négative et réticente à réintégrer les ex-détenues en raison de la discrimination à l'égard de cette catégorie. Ceci, couplé à un état de chômage, peut facilement conduire les femmes ex-détenues à la récidive. Par conséquent, la prise en charge et la réinsertion sociale des femmes détenues nécessitent des services ad hoc et des programmes ciblés.

Enfin, bien qu'elle relève de la DGAPR (au travers des services d'évaluation et d'orientation et des services extérieurs), la réinsertion des détenus ne relève pas de sa seule responsabilité¹. Afin d'augmenter les chances de réinsertion des détenus, il est important de mobiliser tout un écosystème d'acteurs comprenant les secteurs gouvernementaux pertinents selon les différents groupes cibles, comme le Ministère des Affaires Religieuses, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ainsi que d'autres Ministères, et plus généralement les associations de la société civile. En lien avec les problématiques précédentes, il est essentiel de sensibiliser

¹ Le Code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus énonce que la réinsertion est une mission qui incombe aux organismes de l'État et à laquelle contribue la société civile via les services extérieurs et les programmes tracés par le comité interministériel de coordination des activités de réinsertion sociale.

et former les différents acteurs sur leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la réinsertion des détenus.

Pour l'ensemble de ces raisons, la contribution suisse dans le projet œuvre à augmenter les chances de réinsertion sociale des détenus au moyen de 3 produits.

Produit 1. La planification et la gestion de la réinsertion des détenus est renforcée par la coopération active des Services d'Evaluation et d'Orientation avec les Services Extérieurs ;

Produit 3. La prise en charge de la femme détenue tient compte de ses besoins de réinsertion spécifiques ;

Produit 4. L'écosystème de la réinsertion sociale pour une meilleure prise en charge post-carcérale est renforcé.

III. Suivi des progrès

Produit 1 : La planification et la gestion de la réinsertion des détenus est renforcée par la coopération active des Services d'Evaluation et d'Orientation avec les Services Extérieurs.

Le contexte et les conditions de travail des services de la DGAPR dans le cadre de l'évaluation des détenus soulèvent deux problématiques de fonctionnement qui entravent la réinsertion. D'abord, les programmes de traitement dispensés par les services d'évaluation et d'orientation ne sont pas suivis d'évaluations d'impacts, ce qui complique l'identification de leurs pertinence et efficacité. Actuellement, le diagnostic des services d'évaluation et d'orientation se limite essentiellement aux besoins du détenu pendant son incarcération et particulièrement durant les 24 premiers mois de sa détention. Le manque d'outils permettant d'évaluer et de suivre en permanence l'évolution des détenus entrave la capacité de la DGAPR à appréhender le parcours de réinsertion notamment le risque de dangerosité des détenus et de récidive à la phase pré-libération.

En conséquence de ce manque de suivi, il y'a une mauvaise planification de la libération des détenus puisque cette dernière est basée uniquement sur les données recueillies au cours des six derniers mois de détention et elle est gérée exclusivement par les services extérieurs ce qui diminue de sa cohérence.

Pour résoudre ces deux problématiques, le projet travaille dans le produit 1 à développer un outil d'évaluation de haute technicité permettant un accompagnement et un suivi continu du/de la détenu.e tout au long de l'exécution de son incarcération pour un ciblage précis de ses besoins intra et post carcéraux. L'outil sera utilisé par les services d'évaluation et d'orientation et les services extérieurs qui entameront pour la première fois une méthode de travail axée sur la coopération et la coordination afin d'aboutir à la mise en place systématique de plans de libération individuels adaptés à chaque détenu et intégrés dans les plans de réinsertion.

Ce produit va donc se concentrer sur les deux activités suivantes :

Activité 1.1 Exploitation des résultats de suivi, d'évaluation et d'orientation dans la gestion des plans de réinsertion :

- Diagnostic des besoins des services d'évaluation et d'orientation notamment en matière de numérisation en concordance avec les acquis des services extérieurs ;
- Proposition d'une stratégie comportant les outils de diagnostic, d'interprétation des résultats d'évaluation et de suivi y inclus le « risk assessment » ;
- Conception d'un outil d'aide à la décision pour la proposition des programmes de réinsertion les plus adaptés – général ou spécifique ;
- Acquisition de certains des équipements nécessaires pour matérialiser la conception de l'outil proposé et faciliter la communication adéquate pour faciliter le partage d'information ;
- Formation du personnel des services d'évaluation et d'orientation et des services extérieurs sur l'utilisation de l'outil d'aide à la décision - générale et spécifique.

Activité 1.2 Prise en charge de la planification de la libération par les services d'évaluation et d'orientation en plus des services extérieurs:

- Accompagnement de la mise en place de la planification de la libération au profit des services d'évaluation et d'orientation et les services extérieurs de 8 unités pilotes (Adrar, Annaba, Blida, Bouira, Constantine, Saida, Sidi Bel Abbes et Ouargla) ;
- Formation des formateurs sur la mise en place des plans de libération.

Activité 1.1.1 Diagnostic des besoins des services d'évaluation et d'orientation notamment en matière de numérisation en concordance avec les acquis des services extérieurs

Afin d'aboutir à une stratégie d'exploitation des résultats de suivi, d'évaluation et d'orientation dans la gestion des plans de réinsertion, un atelier a eu lieu les 18,19 & 20 décembre 2023 pour diagnostiquer les besoins des services concernés par cette mission notamment en matière de numérisation.

Cette rencontre qui a réuni 25 psychologues des services d'évaluation et d'orientation et des services extérieurs avec les ingénieurs informatiques de la DGAPR et du PNUD a permis de cibler les manques relatifs aux outils de diagnostic, d'interprétation des résultats d'évaluation et de suivi y inclus le « risk assessment ». La liste ci-dessous les détaille comme suit :

- Une expertise internationale spécialisée dans l'évaluation des acquis et la préparation à la libération.
- Formation sur l'évaluation des acquis pour la préparation à la libération
- Révision et mise à jour des guides de travail des services d'évaluation et d'orientation et les services extérieurs afin qu'ils intègrent le plan de préparation à la libération.

- Partage d'expérience internationale sur la préparation à la libération et des programmes spécifiques adaptés aux différentes catégories de détenus afin de préparer leur réinsertion.
- Intégration de l'aménagement de la peine dans les plans de libération par des formation multidisciplinaires incluant les juges d'application des peines.
- Mise à jour de l'application des services extérieurs notamment en garantissant sa liaison avec les données des services d'évaluation et d'orientation.

Le tableau ci-dessous indique que, pour la première année d'exécution du projet, aucun résultat n'est attendu pour les activités planifiées sous le produit 1.

INDICATEURS DE PRODUIT ²	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		Cibles (par fréquence de recueil des données)		MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
		Valeur	Année	Cible 2023	Valeur atteinte 2023	
# de détenu.e.s désagrégué par sexe en phase de libération bénéficiant un plan de réinsertion standardisé contenant un plan de libération.	DGAPR	0/2190 de la population carcérale en phase de libération dans les 8 établissements pilotes.	2022			Collecte et analyse systématique des données. Evaluation annuelle par le PNUD.
# de détenu.e.s désagrégué par sexe qui ont bénéficié d'aménagement de peines sur la base du plan de libération.	DGAPR	0/450 des détenus bénéficiant d'aménagement de peine dans les 8 établissements pilotes.	2022			Collecte et analyse systématique des données. Evaluation annuelle par le PNUD.

Produit 3. La prise en charge de la femme détenue tient compte de ses besoins de réinsertion spécifiques.

² Certains indicateurs (1.1 & 3.1) sont définis au prorata des fonds mobilisés par le projet. Ils sont susceptibles d'être révisés à la hausse, si le financement du projet augmente.

Afin de réduire le risque de récidive chez les femmes, ce produit se focalisera sur le renforcement des compétences des fonctionnaires encadrant la femme détenue afin de garantir sa prise en charge en tenant compte de ses particularités et de ses besoins (les détenues mères accompagnées ou non de leur enfant, les détenues d'âge avancé, les détenues malades). Il est à noter que les fonctionnaires ciblés par ce développement de compétences sont les médecins, les assistantes sociales et le personnel d'encadrement (agent de sécurité et agent de réinsertion) intervenant dans les 67 quartiers de femmes dont dispose l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion. En effet, en Algérie, nous comptons un seul établissement pénitentiaire hébergeant des femmes, pour le reste, il s'agit de quartiers de femmes au sein des établissements pour hommes.

Il est aussi prévu d'appuyer la dynamisation de certains quartiers de femmes en manque d'espaces d'accueil et de prise en charge des mères avec enfants d'équipements adaptés afin d'assurer l'encadrement idéal pour la préparation à la réinsertion, qu'elle soit d'ordre mentale ou économique. A cet égard, une évaluation des besoins sera réalisée dans le cadre d'une étude, et cinq quartiers seront retenus pour chaque besoin conformément aux recommandations de l'évaluation.

Ce produit couvre ainsi deux activités :

Activité 3.1 Création d'un noyau de fonctionnaires spécialisés dans la prise en charge de la femme détenue.

- Formation des médecins des quartiers de femmes sur la prise en charge spécifique de la détenue ;
- Formation des assistantes sociales des quartiers de femmes sur la prise en charge spécifique de la détenue ;
- Formation des personnels d'encadrement (agent de réinsertion et agent de sécurité) sur la prise en charge spécifique de la détenue.

Activité 3.2 Dynamisation de quartiers de femmes au travers de la mise en place d'espaces dédiés à la réinsertion.

- Etude d'évaluation des besoins de quartiers de femmes en espaces d'éducation et de formation ;
- Acquisiton d'équipements d'accueil et d'éducation dans cinq quartiers de femmes ;
- Acquisitions d'équipement d'ateliers de formation dans cinq quartiers de femmes.

Activité 3.2 Dynamisation de quartiers de femmes au travers de la mise en place d'espaces dédiés à la réinsertion.

Dans le cadre de cette activité, il était initialement prévu de recourir à une étude d'évaluation externe relative aux besoins de quartiers de femmes en espaces de réinsertion afin de faire bénéficier 5 établissements de femmes d'équipements adéquats. Seulement la DGAPR a recouru à une solution plus optimale consistant à charger sa direction des moyens généraux de faire un constat interne indiquant les établissements prioritaires en tenant compte de trois critères :

- 1- Le nombre de la population féminine ;
- 2- Le nombre de mères accompagnées d'enfants ;
- 3- Les dimensions des espaces disponibles et capables d'accueillir les structures de réinsertion.

Les résultats de cette enquête ont fait ressortir un besoin ciblant cinq établissements situés dans les wilayas d'Oran, Blida, Bordj Bou Arreridj, Batna et Guelma.

Le cahier des charges caractérisant les besoins inscrits par le partenaire a été établi et publié en octobre 2023 et les acquisitions ont eu lieu en décembre. Chaque établissement dans chacune des cinq wilayas, a été doté de crèche et d'espaces d'accueils mères et enfants et d'ateliers de formation en pâtisserie, couture et coiffure.

Le tableau ci-dessous résume le résultat attendu de cette activité planifiée sous le produit 3. Il indique l'atteinte du résultat escompté pour 2027 et non pas seulement pour 2023 car les acquisitions qui devaient avoir lieu par lots ont été faites en une seule fois et cela grâce au soutien efficace des services des opérations du PNUD.

INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		Cibles (par fréquence de recueil des données)			MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS
		Valeur	Année	Cible 2023	Cible 2027	Valeur atteinte 2023	
<u>Activité 3.2</u> <u>Dynamisation</u> <u>de quartiers</u> <u>de femmes</u> <u>au travers de</u> <u>la mise en</u> <u>place</u> <u>d'espaces</u> <u>dédiés à la</u> <u>réinsertion.</u> # quartiers de femmes contenant des espaces de formation sur les 57 centres.	DGAPR	6/57	2022	11	26	26	Rapport de mission de visites de centres pénitentiaires.

Les méthodes de recueil de données prévues dans le document de projet n'ont pas encore été utilisées car une délégation suisse était attendue à partir du 26 février 2024 pour participer aux visites des centres pénitentiaires dotés de ces espaces. Un report de la part de la partie suisse nécessite que la mission soit programmée en juillet 2024 mais pour autant les dossiers d'acquisitions comportent l'ensemble des attestations de réception des équipements établies par les responsables de ces structures permettant de confirmer les données avancées précédemment.

Considérations relatives à l'égalité des sexes :

Au cours des six premiers mois d'exécution du projet, l'ensemble des activités menées ont été orientées par l'exigence d'égalité des sexes ce qui justifie les marqueurs genre élevés des produits du projet en particulier le produit 3.

Communication et visibilité :

Des publications sur les réseaux sociaux des parties prenantes ont permis de donner de la visibilité à l'essentiel des activités menées en 2023. Les liens ci-dessous sont relatifs aux publications du PNUD :

<https://x.com/PNUDAlerie/status/1669062391709986816?s=20>

<https://x.com/PNUDAlerie/status/1737497608103322022?s=20>

IV. RISQUES ET PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LE PROJET

Les risques du projet, comme indiqué dans le document de projet ont été suivis régulièrement durant les premiers mois d'exécution, et les solutions envisagées ont été mises à jour comme suit :

a. Risques du projet actualisés

1- Risque financier : Fonds du projet non entièrement mobilisés.

Afin de gérer ce risque, des efforts de mobilisation de ressources se poursuivent notamment avec la partie britannique qui a manifesté de l'intérêt à fournir de l'expertise internationale dans le domaine de la réinsertion.

2- Risques organisationnels :

a- La rotation des cadres des institutions n'a pas été subi au cours de la première année d'exécution du projet et n'a pas impacté sur la mise en œuvre des activités.

b- Un risque organisationnel lié aux élections présidentielles a été inscrit pour l'année 2024. Il a fortement impacté c sur la planification des activités du deuxième semestre de cette année surtout après l'avance des élections de décembre à septembre 2024. Ainsi il est attendu que les cadres de la justice soient sollicités pour l'encadrement de cet événement.

La mesure prise a été de condenser les activités de 2024 dans le premier semestre pour ne pas subir les conséquences de cet événement politique mais cela n'a pas été toujours facile surtout pour les activités nécessitant de l'expertise internationale.

c- Un troisième risque organisationnel est apparu au cours de l'exécution du projet, il est relatif à une expertise internationale limitée en matière d'intervention dans les activités des produit 1 & 3 relatifs à la planification de la libération et à la prise en charge des femmes.

La mesure prise a été de solliciter le Comité International de la Croix Rouge et les partenaires britanniques du fait du réseau important qu'il détiennent en cette matière mais aussi de par l'expérience de collaboration ultérieure menée avec la DGAPR dans le début des années 2000.

3-Risque sanitaire : Nouvelle vague de la pandémie liée à la Covid 19

Ce risque n'a pas été mis à jour malgré l'apparition de nombreux cas de Covid-19 en décembre 2023.

b. Problèmes rencontrés par le Projet

Comme indiqué dans l'introduction, le seul problème majeur rencontré par le projet avant son lancement officiel le 14 juin 2023, a été de concrétiser la mobilisation de ressources avec les différents bailleurs de fonds et de confirmer la signature du document de projet avec le gouvernement. Ce problème a impacté sur le démarrage qui a eu lieu avec quelques semaines de retard.

V. Leçons apprises.

L'appropriation nationale garantie par la modalité de mise en œuvre nationale demeure essentielle pour garantir une forte adhésion des principaux partenaires du projet. La disponibilité de la DGAPR à échanger avec transparence autour du projet a fait gagner à ce dernier une stratégie répondant précisément au besoin de la réinsertion des détenus en tenant compte des groupes les plus vulnérables.

VI. Conclusion

De nombreuses manifestations sont prévues en 2024, elles sont à caractère local avec les associations, national avec les institutions de l'état impliquées dans la réinsertion et internationales avec les organisations concernées par la thématique. Cela permettra certainement de communiquer davantage sur les évolutions attendues et leur impact sur la justice, la sécurité et la cohésion sociale.

VII. Situation Financière

Conformément aux données extraites du système de gestion financière interne du PNUD, au 15 juin 2024, le projet a atteint un taux de dépense de 17,71 % du budget suisse global alloué au projet à savoir 1.350.192,00 USD.

Le tableau ci-dessous reflète leur situation approximative :

PRODUITS	ACTIVITES	FONDS	DEPENSES EN USD
Produit 1	Activité 1.1.1 Diagnostic des besoins des services d'évaluation et d'orientation notamment en matière de numérisation en concordance avec les acquis des services extérieurs.	SUISSE	17 645, 96
Produit 3	Activité 3.2.Dynamisation de quartiers de femmes au travers de la mise en	SUISSE	207 572,22

	place d'espaces dédiés à la réinsertion		
GMS		SUISSE	14 793 ,38
Total		SUISSE	239 124 ,45

VIII. Annexe:

Plan d 'action 2024

Produits escomptés	Activités prévues	T1	T2	T3	T4	Partie responsable	Poste budgétaire	Budget usd
Produit 1 : <i>La planification et la gestion de la réinsertion des détenus est renforcée par la coopération active des Services d'Evaluation et d'Orientation avec les Services Extérieurs.</i>	Activité 1.1: Exploitation des résultats de suivi, d'évaluation et d'orientation dans la gestion des plans de réinsertion			x	x	PNUD/ DGAPR/ SUISSE	Consultant international	30 000,00
Produit 3 : <i>La prise en charge de la femme détenue tient compte de ses besoins de réinsertion spécifiques.</i>	Activité 3.1 Création d'un noyau de fonctionnaires spécialisés dans la prise en charge de la femme détenue.				x	PNUD/DGAPR /SUISSE/CICR	Atelier	15 000,00
	Activité 3.2 Dynamisation de quartier de femmes en besoin d'espaces dédiés à la réinsertion		x			PNUD/DGAPR /SUISSE	Travel Visite de quartiers	20 000,00
Produit 4 : <i>L'écosystème de la réinsertion sociale pour une meilleure prise en charge post-carcérale est renforcé.</i>	Activité 4.2 Formation des associations sur la thérapie multifamiliale appliquée au sein des établissements pénitentiaires afin de garantir la continuité de ces thérapies à l'extérieur			x	x	PNUD/SUISSE/ DGAPR	Atelier d'évaluation	25 000,00
Total produits								90 000,00
Total Charges								29 000,00
Total PROJET								119 000,00